

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 1 (1910)

Artikel: Hygiène scolaire
Autor: Henchoz, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-109042>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hygiène scolaire.

Depuis une dizaine d'années, l'hygiène scolaire a pris une place importante dans le domaine de l'Instruction publique à ses divers degrés. Il ne faudrait pas croire cependant que ce soit là une question absolument nouvelle. Non, mais sous ce titre ont été groupés un certain nombre de problèmes, concernant l'éducation de l'enfance, auxquels on n'avait pas toujours prêté suffisamment attention. L'école semblait oublier qu'elle avait à se préoccuper non seulement du développement intellectuel des enfants qui lui étaient confiés, mais aussi et dans une large mesure, de leur développement physique. Le premier de ces côtés de la vie scolaire ne devait en tout cas pas faire tort au second. De plus les hommes d'école avaient à tenir compte de l'étroite corrélation qui unit l'éducation des facultés intellectuelles à celle des facultés physiques, de la répercussion bienfaisante que l'une exerce sur l'autre. C'est de la collaboration réciproque et éclairée des instituteurs, des membres d'autorités scolaires, des médecins, qu'est née l'hygiène scolaire. Exerçant une action incontestée dans les grands centres, elle ne demande qu'à être connue jusque dans les plus modestes localités, et surtout à y voir mettre en pratique les principes proclamés par elle, après étude sérieuse et approfondie.

Ainsi que nous l'apprend le Dr F. Joël, ancien médecin des écoles de la ville de Lausanne, dans un rapport présenté au 5^{me} Congrès international d'hygiène et de démographie, à la La Haye, en 1884, l'hygiène scolaire commença à être connue dans le canton de Vaud à partir de 1882. Le Département de l'Instruction publique avait chargé le rapporteur de visiter le Collège cantonal et l'Ecole Industrielle cantonale, au point de vue des conditions hygiéniques dans lesquelles se trouvaient

ces établissements. Un grand nombre de déficiences furent, paraît-il, constatées.

Le 16 mai 1883, grâce à l'initiative de L. Roux, président de la commission scolaire de Lausanne, le poste de médecin des écoles était créé. Les débuts des fonctions nouvelles confiées au Dr Joël coïncidaient avec une grave épidémie de rougeole. Une véritable panique avait entraîné la fermeture de plusieurs écoles. Le médecin scolaire parcourut rapidement la contrée et constata que les inquiétudes du public étaient fort exagérées. Les cas de mort, peu nombreux, ne concernaient que de très jeunes enfants, presque tous dans de mauvaises conditions hygiéniques; la jeunesse des écoles de 7 à 16 ans n'avait eu aucune victime. Les écoles furent immédiatement rouvertes et dès lors on n'eut à enregistrer que des épidémies bénignes et saisonnières de coqueluche, angines catarrhales, oreillons, etc., c'est-à-dire pendant la première année de l'activité du nouveau médecin scolaire.

Dans le courant de l'année 1883 déjà, une conférence sur l'hygiène scolaire avait été donnée au personnel enseignant primaire de la ville de Lausanne; il y avait, à ce moment-là, 55 instituteurs et institutrices dans la commune. Le 20 novembre, la conférence fut répétée devant le corps enseignant de l'École supérieure des jeunes filles et une délégation du Département de l'Instruction publique; elle donna lieu à une discussion nourrie et intéressante; des instructions sur l'hygiène scolaire furent ensuite imprimées et adressées aux 1400 instituteurs et institutrices du canton de Vaud.

Dès le mois de juillet 1883, le Dr Joël, sous la direction de l'éminent ophthalmologiste, M. le Dr Dufour, procéda à l'étude de la vision chez les enfants des écoles. Au mois de janvier 1884 on commença à utiliser les formules graphiques de température avec quatre relevés par jour.

Une enquête fut aussi faite au sujet du goître dit scolaire. Mais sur ce point le Dr Joël, tout en reconnaissant que les résultats obtenus pouvaient offrir quelque intérêt, en arrivait à croire que la genèse du goître doit être rayée de l'influence scolaire. Les chiffres du recensement fédéral de l'automne 1883, concernant les cas d'exemption du service militaire pour cause de goître, indiquaient que Lausanne était compris dans

l'un des arrondissements donnant le plus faible % sur ce point spécial.

Les recherches relatives à l'existence du goître conduisirent le Dr Joël à étudier les suites des opérations de trachéotomie. Les quelques constatations faites amenèrent le distingué spécialiste à déclarer que les succès immédiats de l'opération ne laissent pas l'enfant à l'abri des complications dans l'avenir.

Le premier médecin scolaire qu'ait eu le canton de Vaud disait, il y a 25 ans : « Les écoles sont une mine inépuisable d'observations intéressantes, et malgré les travaux importants qui surgissent partout, je pense que nous avons encore devant nous un vaste champ d'observations dont bien des sillons sont encore inexplorés. »

En 1893, M. le Dr Combe, qui avait remplacé le Dr Joël, donnait son *Résumé d'hygiène scolaire à l'usage des maîtres et maîtresses des écoles de la ville de Lausanne*. Cet ouvrage était divisé en deux parties essentielles, savoir : 1° L'hygiène scolaire ; 2° Les maladies à l'école. Dans la première partie il était question :

1° Du bâtiment scolaire : emplacement, orientation, distribution intérieure (éclairage, ventilation, chauffage, propreté), dépendances (vestiaires, latrines, salles de gymnastique, cours et préaux) ;

2° Du mobilier scolaire ;

3° Du matériel scolaire (manuels, ardoises et tableaux noirs, cahiers) et de l'écriture, soit de la position du papier.

4° De l'hygiène de l'écolier (hygiène cérébrale, surmenage, maladies scolaires, éducation physique).

Un cours d'une vingtaine de leçons avait été organisé pour les maîtresses afin de les initier aux premiers soins à donner en attendant le médecin. Une caisse de secours avait été placée, en 1889, dans chaque groupe scolaire, accompagnée d'un petit résumé relatif à son contenu et à son emploi.

Mais le principal initiateur de l'hygiène scolaire dans la Suisse romande fut le Dr L. Guillaume, des Verrières, pendant sa féconde activité dans son canton d'origine. En 1859, la Direction de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, dans un cours de répétition pour les membres du corps enseignant primaire, chargea le Dr Guillaume de donner des

conférences sur l'hygiène scolaire. Ces conférences furent réunies dans un petit volume, édité en 1864 à Genève et à Paris, et qui fut traduit en allemand, en hollandais, en anglais et en italien. L'auteur disait entre autres ceci dans la préface : « Le sujet sur lequel j'attire maintenant l'attention est un de ceux où les modifications ont besoin d'être le plus promptes et le plus radicales. La science hygiénique a fait des observations sérieuses, et sa voix doit être écoutée, lorsqu'il s'agit de la santé des jeunes citoyens. » L'ouvrage du Dr Guillaume traitait de toutes les questions importantes touchant l'organisation scolaire :

1° Emplacement d'une maison d'école, matériaux de construction, entrées, escaliers, corridors, etc. ;

2° Salles d'école, ventilation, chauffage, éclairage, tables et bancs ;

3° Lieux d'aisance ;

4° Age obligatoire pour entrer dans les écoles primaires ;

5° Programme des leçons, examens ; des heures les plus convenables pour les leçons ; nombre quotidien de leçons ; pauses entre les leçons ;

6° Les vacances ;

7° Les travaux domestiques ;

8° Les punitions et les récompenses ;

9° Les leçons d'écriture et de chant ;

10° La gymnastique et les exercices militaires.

En relisant les instructions et propositions du Dr Guillaume, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la noble intention qui les a dictées, tout en regrettant qu'elles n'aient pas pénétré mieux dans le domaine pratique, car sur bien des points leur auteur se trouve encore en forte avance par rapport aux organisations scolaires actuelles.

Société suisse d'hygiène scolaire.

En novembre 1898, à Zurich, dans une séance préliminaire à laquelle assistaient entre autres MM. le Dr F. Schmid, directeur du Bureau sanitaire fédéral, Fr. Fritschi, membre du Conseil d'éducation à Zurich, le Dr Roth, professeur d'hy-

giène à l'École polytechnique fédérale, Fr. Zollinger, secrétaire à la Direction de l'Instruction publique à Zurich, il fut décidé de jeter les bases d'une Société suisse d'hygiène scolaire. Le 6 février 1889, une circulaire avec projet de statuts fut adressée aux Directions de l'Instruction publique de la Suisse, ainsi qu'à environ 120 hommes d'école, membres d'autorités, hygiénistes, médecins, architectes, etc. Enfin dans une séance tenue à Olten, le 12 février 1899, où 13 cantons étaient représentés, la société fut définitivement fondée. La première assemblée constitutive eut lieu le 8 octobre 1899 dans l'Aula du Gymnase de Berne, et le Comité central fut élu pour une période de trois ans. On y voyait figurer entre autres, comme président, M. le Dr F. Schmid, de Berne; secrétaire allemand, M. le Dr F. Zollinger, de Zurich; secrétaire français, M. le Dr Sandoz, de Neuchâtel; caissier, M. E. Ducloux, de Lucerne; M. le Dr X. Wetterwald, de Bâle, tous encore aujourd'hui à la tête de la société.

Les statuts disent en particulier ceci :

Article premier. — Sous le nom de « *Société suisse d'hygiène scolaire* » est fondée une société ayant pour but de faciliter l'échange des opinions sur les questions qui concernent l'hygiène scolaire et de favoriser les progrès de celle-ci en Suisse.

Art. 2. — La société a son siège à Berne et cherche à atteindre son but par les moyens suivants :

a) organisation d'assemblées pour discuter les questions qui rentrent dans son cercle d'activité;

b) publication d'Annales suisses d'hygiène scolaire;

c) création d'un Bureau central d'hygiène scolaire;

d) création de sections locales gardant le caractère d'associations libres;

e) tous autres moyens qui lui paraîtront pouvoir contribuer au but qu'elle poursuit (conférences publiques, publications, cours et expositions d'hygiène scolaire, concours, etc).

Depuis sa fondation, la Société suisse d'hygiène scolaire a pu accomplir la tâche qu'elle s'était donnée sous lettres a) et b) de l'art. 2 ci-dessus. Les autres points de son programme, tout au moins ceux sous lettres c) et d) du dit article, restent comme questions à résoudre dans un avenir plus ou moins prochain,

et selon que les circonstances paraîtront le rendre désirable.

Chaque année les Annales de la société ont fourni aux hommes d'école, et aux magistrats qui s'occupent de l'instruction publique, les renseignements les plus divers sur l'hygiène scolaire, l'organisation des écoles, sur les œuvres annexes de l'école. La collection de ces Annales constitue aujourd'hui une source de haute valeur. On en jugera par l'énumération ci-après dans laquelle nous nous bornons à signaler les travaux les plus importants, en indiquant l'année où ils ont paru.

I. Bâtiments scolaires. Mobilier.

1. Les nouveaux bâtiments scolaires de la ville de Zurich, par A. Geiser, architecte de la ville (1900).

2. Les nouveaux bâtiments scolaires de Bâle, par le conseiller d'Etat H. Reese, à Bâle (1902).

3. La nouvelle Ecole cantonale de Schaffhouse, par le Dr J. Gysel (1903).

4. Le bâtiment d'école primaire de Geiselweid et la halle de gymnastique de l'Adlerstrasse, à Winterthur, par l'architecte W. Furrer (1903).

5. Les bâtiments d'école de la ville de Berne, par la Direction des écoles de la ville (1904).

6. Nouvelles constructions scolaires du canton de Lucerne (1905).

7. Les constructions scolaires du canton de St-Gall, par l'architecte cantonal A. Ehrensperger (1907).

8. Bâtiments scolaires du canton de Soleure, par P. Gunzinger, professeur, et J.-H. Keller, directeur des écoles (1909).

9. Le banc d'école, par le professeur Dr Girard, à Berne, H. Wipf, instituteur à Zurich, L. Henchoz, inspecteur à Lausanne, et J. Grob, instituteur à Erlenbach-Zurich (1904).

10. L'éclairage des salles d'école, par les prof. Dr F. Erisman et Dr O. Roth, à Zurich, Dr Emmert à Berne (1904).

11. Installation des waterclosets dans les bâtiments scolaires, par E. Colomb, architecte à Neuchâtel (1907).

II. Hygiène des écoliers.

Programmes. Méthodes d'enseignement.

1. Les prescriptions hygiéniques concernant le plan d'études, par le recteur Dr Werder, Bâle (1900).

2. Le chant à l'école primaire, par E. Henkmann, directeur de chant, Berne (1901).

3. L'écriture droite, par H. Otth, professeur à Lausanne (1901).

4. Le surmenage à l'école primaire, par le Dr Perrochet, médecin à La Chaux de Fonds, et A. Hillebrand, professeur à Neuchâtel (1906).

5. Enquête sur le surmenage dans les écoles secondaires et particulièrement dans les écoles supérieures de la Suisse, par le Dr Bourquin, médecin des écoles de La Chaux de Fonds (1906).

6. La position du cahier et la direction de l'écriture, par le Dr F. Erismann, de Zurich.

7. Les réformes actuelles dans le domaine de l'instruction populaire, par le Dr A. Schrag, inspecteur des écoles secondaires du canton de Berne (1909).

8. Réforme de l'enseignement, par L. Henchoz, inspecteur de l'enseignement primaire, Lausanne (1909).

III. Maladies scolaires.

Déformations physiques imputables à l'école.

1. Etat actuel de la question du médecin scolaire, par le Dr A. Müller, Zurich, le Dr Bourquin, La Chaux de Fonds, et le Dr F. Erismann, Zurich (1900).

2. Les déviations de la colonne vertébrale dans les écoles de Lausanne, par les Drs A. Combe, Scholder et Weith (1901).

3. Quelques remarques générales sur le traitement des déviations d'origine scolaire, par le Dr Scholder, de Lausanne (1901).

4. La lutte contre les maladies contagieuses à l'école, par le prof. A. Burckhardt, Bâle (1902).

5. But et méthode des recherches concernant la vue chez les écoliers, par les D^{rs} Sigrist, de Bâle, et Steiger, de Zurich (1902).

6. But et méthode des recherches concernant l'organe de l'ouïe chez les écoliers, et prophylaxie des maladies dont cet organe peut être le siège, par les D^{rs} Laubi, à Zurich, et Schætzl, à La Chaux de Fonds (1903).

7. Les différentes méthodes de mensuration de la fatigue intellectuelle, par le D^r Vannod, de Berne (1904).

8. La question du médecin scolaire étudiée en se basant sur l'expérience pratique, par le D^r F. Stocker, oculiste à Lucerne, et le D^r Trechsel, médecin scolaire au Locle (1909).

9. La visite sanitaire des écoliers dans le canton de Genève, par le prof. D^r Cristiani, directeur du Service d'hygiène, et le D^r Rilliet, médecin-inspecteur des écoles (1909).

10. Lutte rationnelle contre la carie des dents chez les écoliers, par A. Brodtbeck - Wellauer, médecin - dentiste, Frauenfeld (1909).

IV. Œuvres annexes de l'école. Questions diverses.

1. De l'enfance moralement abandonnée, considérée au point de vue médical, par le D^r Girard, prof. d'hygiène à l'Université de Berne (1900).

2. L'avenir des colonies de vacances, par W. Bion, pasteur à Zurich, et E. Clerc, directeur à La Chaux de Fonds (1900).

3. But, organisation et avenir des Ecoles nouvelles, par W. Zuberbühler, à Glarisegg (1903).

4. Colonies de vacances de la ville de Berne, de 1879 à 1904, par H. Murset, instituteur à Berne (1904).

5. Protection de l'enfance à Bâle-Ville, par le D^r Franz Fâh (1905).

6. Les exercices physiques après la libération de l'école, par J. Spühler, professeur d'école normale, Zurich, et D^r A. Flatt, recteur à Bâle (1905).

7. Protection de l'enfance dans la ville de Lucerne (1905).

8. L'éducation des sourds-muets en Suisse, par G. Kull, directeur à Zurich (1905).

9. La protection de l'enfance. Rapport présenté au Conseil fédéral sur le cours donné au printemps 1906 à Francfort sur le Main, par le Dr F. Zollinger, secrétaire d'Instruction publique, Zurich (1906).

10. La protection de l'enfance dans la ville de St-Gall, par le Dr Real, médecin à St-Gall (1907).

11. L'enseignement de la question sexuelle à la jeunesse, par le Dr méd. Vannod, à Berne (1907).

12. Les écoles de la forêt et les stations pour enfants débiles, par le Dr A. Krafft, médecin des écoles, Zurich, H. Hiestand, directeur de l'Office de protection de l'enfance, à Zurich, et A. Schnetzler, directeur des écoles de Lausanne (1908).

13. La coopération officielle de la femme dans l'œuvre de l'hygiène scolaire et du foyer domestique, par le Dr Guillaume, directeur du Bureau fédéral de statistique (1908).

14. Amélioration de l'enseignement de la gymnastique aux jeunes filles, avec l'aide de la Confédération et des cantons, par J. Spühler, professeur à Zurich, et G. Bubloz, professeur à La Chaux de Fonds (1909).

* * *

La Société suisse d'hygiène scolaire peut revendiquer l'honneur d'avoir organisé le premier Cours d'informations concernant la protection de l'enfance. Ce cours a eu lieu à Zurich du 31 août au 12 septembre 1908. Il a été suivi par une centaine de participants qui ont eu l'occasion de visiter les divers établissements ou institutions que possède le canton de Zurich, surtout pour l'éducation des enfants physiquement ou moralement anormaux. Plus de trente rapports et conférences ont fourni les renseignements ou principes qui pouvaient être donnés au sujet de la protection de l'enfance. Il est prévu qu'un cours analogue sera organisé dans la Suisse romande, probablement en 1914, diverses circonstances, l'Exposition nationale en particulier, ne permettant pas de

s'en occuper plus tôt. L'ensemble des travaux présentés au cours de Zurich forme un volume de 832 pages.

Depuis le 1^{er} janvier 1904 paraissent les *Feuilles suisses d'hygiène scolaire* et *Revue de protection de l'enfance*, en dix numéros par année, avec supplément en langue française quatre fois. Ces feuilles sont destinées à renseigner les membres de la Société sur ce qui se passe en Suisse ou à l'étranger, dans le domaine de l'hygiène scolaire.

M. le Dr F. Schmid, auquel nous sommes en grande partie redevables de la fondation de la Société suisse d'hygiène scolaire, a fait paraître en 1902 un *Répertoire des prescriptions d'hygiène scolaire*, en vigueur dans les différents cantons suisses à ce moment-là.

Les principales villes de la Suisse ont pris à tâche d'organiser tour à tour les assemblées générales annuelles de la société ; dans la Suisse romande, Lausanne l'a fait en 1901, et Neuchâtel en 1906. La réunion de mai 1910 a eu lieu à Zoug et Unter-Ægeri.

La Société suisse d'hygiène scolaire comptait au 1^{er} janvier 1908, 128 membres collectifs et 599 membres individuels, soit en tout 727 membres, en augmentation de 20 par rapport à 1907.

Le développement considérable des Annales de la société, qui offraient 224 pages de texte à leurs lecteurs en 1900, et 710 en 1909, montre l'essor important pris par l'association dont nous venons d'esquisser à grands traits l'activité pendant les dix premières années de son existence. Elle a d'ailleurs suivi le mouvement qui s'est produit à l'étranger et dont nous allons dire quelques mots en parlant des Congrès internationaux d'hygiène scolaire.

Congrès internationaux d'hygiène scolaire.

Le premier Congrès international d'hygiène scolaire a eu lieu du 4 au 9 avril 1904, à Nuremberg. Tous les pays de l'Europe y étaient représentés, à l'exception de la Turquie. Même le Japon et le Chili ont envoyé des délégués. Il y avait environ 1400 participants.

Au nombre des questions qui y ont été discutées, nous pouvons citer :

1. Des réactions réciproques entre élèves et maîtres au double point de vue des maladies contagieuses et des influences morales.

2. L'orientation des bâtiments d'école.

3. Loi de croissance des écoliers et dimensions à donner aux bancs d'école, d'après une enquête faite sur 50 000 enfants des écoles primaires de Dresde.

4. Les programmes actuels et la nouvelle méthode d'enseignement au point de vue de l'hygiène intellectuelle.

5. Mesure de la fatigue intellectuelle.

6. Prescriptions à observer dans l'impression des livres d'école.

7. Education physique. Les exercices de force au point de vue de l'hygiène.

8. Développement physique et intellectuel de l'enfant pendant la première année d'école.

9. Les médecins scolaires.

10. Etablissement de cliniques dentaires urbaines.

11. Les altérations visuelles dues à la fréquentation scolaire.

12. L'organisation médicale et scientifique des écoles d'enseignement spécial.

13. Classes pour faibles d'esprit.

14. Les classes spéciales d'après le système de Mannheim.

15. Hygiène des enfants en dehors de l'école; devoirs à domicile.

16. Hygiène du corps enseignant.

17. L'enseignement antialcoolique.

18. Collaboration des parents à l'hygiène de l'école, etc. etc.

Une exposition très riche et fort bien organisée permettait de se rendre compte des efforts accomplis, en Allemagne principalement, dans les différents domaines de l'hygiène scolaire.

Le deuxième Congrès international d'hygiène scolaire a eu lieu à Londres, en août 1907. Au nombre des importantes questions qui y ont été traitées, nous pouvons citer :

1. Méthodes pour l'examen médical des écoliers, au début et au cours de leurs classes.

2. Le travail scolaire considéré au point de vue : a) de la durée des classes ; b) de la répartition des enseignements ; c) de la saison de l'année.

3. Eclairage et ventilation des locaux scolaires.

4. Les mensurations anthropométriques chez l'enfant.

5. Rôle de l'école au double point de vue de la santé des enfants et de la propagation des lois de l'hygiène parmi le peuple.

6. Rôle du médecin-inspecteur des écoles dans l'éducation physique des enfants.

7. Des méthodes d'écriture droite et penchée, envisagées dans leurs rapports avec les déviations vertébrales des écoliers.

8. L'enseignement des questions sexuelles à l'enfant.

9. Résultats des recherches photométriques dans l'éclairage des locaux scolaires.

10. Les tendances nouvelles vers l'organisation rationnelle de l'enseignement public.

11. Sur la rareté de la tuberculose chez les membres du corps enseignant des écoles primaires de la ville de Paris et du département de la Seine.

12. Enfants arriérés ou anormaux.

13. De l'éducation physique en divers pays.

14. Les colonies scolaires de vacances, etc., etc.

Une exposition avait été aussi organisée. On y remarquait entre autres les plans de bâtiments d'école de plusieurs villes d'Angleterre, ainsi que l'exposition complète et fort intéressante du « *London County Council* » : manuels d'enseignement, travaux d'élèves, graphiques, photographies.

Du 2 au 7 août 1910 a eu lieu à Paris le troisième Congrès international d'hygiène scolaire.

Le travail a été réparti en 11 sections, savoir :

1. Les bâtiments et le mobilier scolaires.
2. Hygiène des internats.
3. Inspection médicale des écoles et dossiers sanitaires individuels. Sanctions pratiques de leur mise en œuvre.
4. Education et entraînement physiques.
5. Prophylaxie des maladies contagieuses à l'école. Maladies d'origine scolaire.
6. L'hygiène en dehors de l'école. Ecoles de plein air. Colonies de vacances.
7. Le corps enseignant : son hygiène, ses relations avec les familles et le médecin scolaire.
8. Enseignement de l'hygiène aux maîtres, aux élèves et aux familles.
9. Les programmes et les méthodes d'enseignement dans leurs rapports avec l'hygiène scolaire.
10. Ecoles spéciales pour les anormaux.
11. Hygiène de la vue, de l'ouïe, de la bouche et des dents dans les écoles.

Dans les assemblées plénières, des rapports ont été présentés sur les questions ci-après :

- a) Unification des méthodes d'examen physique des écoliers.
- b) Education sexuelle.
- c) Préparation et choix du médecin scolaire.

Il y a eu de plus une exposition internationale d'hygiène scolaire, dont les objets ont été répartis dans l'un des vingt groupes qui étaient prévus.

Aussi ne faut-il point s'étonner si ce troisième Congrès a attiré un nombre considérable de participants et leur a fourni des indications fort variées et d'une haute valeur.

On pourra discuter sur la nécessité d'espacer un peu plus ces grandes réunions, surtout maintenant que des matériaux considérables ont été rassemblés. Il importe de pouvoir appliquer les propositions nouvelles reconnues avantageuses, avant de voir surgir des études qui remettent pour ainsi dire tout en question, et empêchent les méthodes d'enseignement d'acquiescer un degré de stabilité absolument nécessaire.

Mais à part cette réserve, il faut rendre un hommage empressé et chaleureux aux hommes qui ont pris l'initiative de ces grandes assises d'hygiène scolaire, desquelles on peut attendre de sérieux progrès dans le champ si vaste de l'éducation populaire.

Périodiques concernant l'hygiène scolaire.

Outre la *Revue suisse d'hygiène scolaire et de protection de l'enfance*, et les *Feuilles d'hygiène scolaire*, dont il a été question déjà, les principaux périodiques se rapportant au sujet qui nous occupe sont :

1. *Feuilles d'hygiène*, paraissant à Neuchâtel. Rédacteur en chef : M. le Dr Sandoz.

2. *L'Hygiène scolaire*. — Bulletin trimestriel de la Ligue des médecins et des familles pour l'hygiène scolaire, Paris, Masson & C^{ie}, éditeurs. Directeur : M. le Dr A. Mathieu.

3. *La Médecine scolaire*. Bulletin mensuel de la Société des médecins inspecteurs des écoles de la ville de Paris. Ch. Delagrave. Rédacteur en chef : M. le Dr L. Butte; secrétaire de rédaction : M. le Dr Gagnière.

4. *Zeitschrift für Schulgesundheitspflege*. — Bulletin mensuel. Hambourg, L. Voss, éditeur, Directeur : M. le Dr F. Erisman, Zurich; secrétaire : Dr Stephani, Mannheim.

5. *Das Schulzimmer*. — Revue trimestrielle sur les améliorations à introduire dans le domaine des installations et locaux scolaires, les moyens d'enseignement, ainsi que dans les prescriptions d'hygiène scolaire. Charlottenbourg, P.-J. Muller, éditeur. Rédacteur en chef : M. H. Matth. Meyer, inspecteur de l'enseignement primaire, Hambourg.

6. *Vierteljahrschrift für körperliche Erziehung*. — Organe de la Société pour l'organisation des exercices physiques et jeux concernant la jeunesse, à Vienne, et de l'Union de plusieurs sociétés autrichiennes d'exercices physiques, paraissant quatre fois par année. Directeur : M. le Dr phil. V. Pimmer, à Vienne.

Le médecin scolaire.

Cette question a été étudiée sous toutes ses faces depuis une dizaine d'années. On peut déclarer sans exagération qu'elle a été, et qu'elle est encore pour ainsi dire la clef de voûte de tout l'édifice de l'hygiène scolaire.

En 1900, M. le Dr Bourquin de La Chaux-de-Fonds disait : « Le médecin des écoles sera un des facteurs importants dans l'amélioration de l'hygiène scolaire ; il en sera l'organe principal de contrôle, en même temps que son agent de divulgation, son vulgarisateur. »

« Le médecin scolaire qui se met à sa besogne est bientôt étonné de l'ampleur de sa tâche. En dehors des nouvelles connaissances qu'il a à acquérir et des horizons à élargir, il rencontre devant lui une force d'inertie qu'il ne soupçonnait point, dans le monde des pédagogues comme dans celui des parents, et des considérations budgétaires fort respectables du reste, mais qui paraissent d'abord insurmontables. Il sera donc nécessaire de sérier les questions ; au lieu des réformes urgentes qu'il a rêvé de faire rapidement, en bloc, fort de ses intentions, de l'utilité et de l'excellence de son but, il se voit obligé de marcher pas à pas, prudemment, d'aborder question par question, s'il veut essayer de les résoudre dans une certaine mesure. » Et le dévoué médecin des écoles du grand village terminait son rapport en disant : « L'action du médecin scolaire, je le répète, ne doit pas être inspirée par l'impatience. Il arrivera cependant en se prêtant aux circonstances locales, avec du tact, de la persuasion, de la persévérance, à édifier petit à petit une œuvre modeste, il est vrai, mais il aura apporté sa pierre à l'édifice que nous avons l'ambition d'élever, et qui est de faire de nos enfants des créatures à la fois sages, saines et fortes. »

M. le Dr Méry, de Paris, au 2^{me} Congrès d'hygiène scolaire à Londres, a indiqué quel était l'ensemble des fonctions du médecin scolaire : « Il doit, dit-il, surveiller la croissance de l'écolier, il doit s'assurer qu'elle se fait d'une façon normale ; il doit le préserver, dans la mesure du possible, des diverses maladies aiguës ou chroniques qui peuvent le frapper à l'école,

et pour cela il est nécessaire de savoir quels sont les côtés faibles du jeune enfant, en particulier s'il existe chez lui une prédisposition à cette maladie si générale et si redoutable qu'est la tuberculose. Il est nécessaire aussi, si l'on veut faire rendre à la culture de l'écolier son maximum, de savoir quelles sont les tares, les prédispositions physiques qui peuvent modifier celle-ci, et il faut aussi s'occuper particulièrement des fonctions qui sont plus spécialement en jeu dans la vie des écoliers, c'est-à-dire de l'audition et de la vision. »

M. le Dr Méry indique ensuite le programme de l'examen médical d'entrée à l'école primaire, par lequel devraient passer, selon lui, tous les écoliers. Les points sur lesquels cet examen doit porter sont :

1. *Le signalement anthropométrique* concernant les mensurations (poids, taille, mesure du thorax, dynamométrie).

2. *Le signalement physiologique*, c'est-à-dire l'examen des fonctions particulièrement utiles pour la scolarité : vision, audition.

3. *Le signalement organo-anatomique*, qui est le véritable examen médical. Il devra porter sur l'état général, sur la gorge et le système lymphatique, sur la peau et le cuir chevelu, sur le squelette, en particulier la colonne vertébrale et surtout sur le thorax, le cœur et les poumons.

Entre un programme d'action comme celui-ci, qui peut paraître au premier abord trop inquisiteur, ou établi avec l'intention de donner au médecin scolaire un rôle exagéré dans la vie de l'écolier, et l'absence de tout contrôle médical, comme c'est le cas actuellement dans les localités rurales en particulier, et même les petits centres urbains, il y a une distance énorme. Il est hautement désirable d'arriver en fait à ce que le médecin ne soit pas consulté seulement en cas d'épidémies scolaires. Ce sera le meilleur moyen d'obtenir qu'il ne considère pas l'école comme étant nécessairement un dangereux foyer d'infection, à moins que les prescriptions sur l'hygiène des locaux ne soient pas observées. Mais c'est justement ce qu'il devra réclamer avec assez d'insistance, non seulement pour la santé des écoliers, mais aussi et surtout pour celle de l'instituteur.

Et il y a en outre la question des cliniques dentaires pour écoliers, d'une importance très grande et dont la solution

s'impose à l'attention de tous les hygiénistes scolaires. Les remarquables résultats obtenus par le D^r Jessen, à Strasbourg, la propagande active, et basée sur des faits, à laquelle il se consacre, sont là pour le prouver.

Bâtiments scolaires. — Mobilier.

C'est là un chapitre auquel il faudrait consacrer un volume tout entier, même en ne cherchant qu'à résumer les principes essentiels qui sont à la base de la construction des bâtiments scolaires, de leur répartition intérieure, et de l'aménagement des différents locaux.

Ici nous voulons seulement attirer l'attention sur ce que l'on a appelé avec beaucoup de raison : « *Les bâtiments scolaires de l'avenir* ». Il s'agit des constructions démontables, système Dœcker, dont la Société anonyme Christoph et Unmack, à Niesky, en Silésie, s'est fait une spécialité. Les constructions de ce système ont fait leurs preuves depuis plus de vingt-cinq ans sur tous les points du globe. Elles ont été appliquées aux besoins scolaires, surtout dans les grands centres, où la population écolière s'accroît avec rapidité. Dans la période de 1900 à 1908, il a été livré par la maison ci-dessus environ 250 pavillons, représentant plus de 400 classes. Par leurs qualités pratiques, hygiéniques, ces pavillons ont immédiatement rencontré l'assentiment des autorités scolaires, en Allemagne tout d'abord, mais aussi à l'étranger. On en est même arrivé, à Berlin, en particulier, à former des établissements scolaires comptant jusqu'à dix pavillons de deux classes chacun, avec gymnase couvert, et maison d'habitation pour le concierge. Ainsi qu'on l'a compris à Charlottenbourg, les pavillons scolaires démontables conviennent de la façon la plus parfaite pour les colonies de vacances, et surtout les écoles de plein air. Ces constructions se recommandent par une ventilation excellente, grâce à une circulation d'air constante et régulière, par une riche abondance de lumière et par une facilité de désinfection absolument rationnelle. En ayant recours à ces constructions, certaines transformations pourraient s'ef-

fectuer de la façon la plus heureuse, et souvent à beaucoup moins de frais, dans les localités rurales même.

Il y aurait aussi beaucoup à dire au sujet du mobilier scolaire, des bancs d'école en particulier. Après une série d'études très approfondies, de nombreux essais faits par les fabricants et constructeurs, on en revient au banc d'école à toutes pièces fixes, avec grandeurs différentes en nombre suffisant pour répondre aux exigences de la taille des élèves. Mais le banc d'école a depuis quelques années gagné en légèreté, en harmonie des proportions ; sur tous les points à considérer, le banc Rettig, très en vogue en Allemagne, paraît répondre de façon à satisfaire même les plus difficiles.

* * *

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte par le court résumé qui vient d'être fait, le champ de l'hygiène scolaire est fort vaste, et bien des questions restent pendantes ; il est néanmoins permis d'affirmer que l'action exercée par les associations dont elle est le mot d'ordre, a déjà conduit à d'importantes améliorations dans le domaine scolaire. Et cette influence n'en est pour ainsi dire qu'à ses débuts.

L. HENCHOZ,

inspecteur de l'enseignement primaire.
